

Actions : la détention directe gagne du terrain en Europe

Ces dernières années ont vu une nette progression de la détention directe d'actions par les ménages européens, selon une étude conduite par l'Observatoire de l'épargne européenne (OEE) qui, réalisé à partir d'enquêtes nationales menées en 1998, ne tient pas compte des effets de l'engouement pour les actions connu entre 1999 et mars 2000, dans les télécommunications, la technologie et les médias notamment. Quoi qu'il en soit, la progression enregistrée entre le début des années 1990 et 1998 n'est pas insignifiante. En Europe, 17,3 % des ménages détenaient des actions en direct en 1998, soit 6 points au-dessus du taux de pénétration observée au début de la décennie. Le Vieux Continent n'est finalement pas si éloigné des Etats-Unis, où ce pourcentage atteint les 19 %. En France, la détention directe est le fait de 15 % des ménages, contre 9 % en 1992. En Allemagne, elle concerne 18 % des foyers, contre 12 % en 1993. Deux pays qui restent toutefois en retard sur le Royaume-Uni, où ce taux atteint les 28 %.

Plusieurs éléments ont contribué à cette évolution, selon l'OEE : à commencer par le succès des opérations de privatisation auprès des particuliers, mais aussi la baisse des taux d'intérêt des obligations et surtout la bonne tenue des marchés actions. Par ailleurs, les inquiétudes sur l'avenir des retraites et les incitations fiscales à la détention d'actions ont aussi poussé les ménages vers les actions. Cela étant, « la situation reste encore très contrastée », remarque l'OEE. Si environ 12 % des ménages affichant un patrimoine inférieur au

Pourcentage de ménages détenant des actions en fonction de leur patrimoine financier

	Quartile inférieur	Quartile supérieur	Moyenne
Allemagne (1993)	3,1	28,1	12,0
France	1,8	37,2	15,0
Italie	0,4	26,8	7,9
Pays-Bas	0,5	40,4	14,4
Royaume-Uni	11,5	59,5	27,5

Le tableau se lit ainsi : parmi les 25 % de ménages allemands ayant le patrimoine le plus faible, 3,1 % détenaient des actions. Parmi les 5 % de ménages ayant le patrimoine le plus élevé, 40,4 % détenaient des actions. (Source : Observatoire de l'épargne européenne.)

montant médian déclarent détenir des titres en direct outre-Manche, ce taux chute à 1,8 % dans l'Hexagone pour les foyers dont le patrimoine est plus faible et même sous 0,5 % en Italie et aux Pays-Bas. A l'autre extrémité de l'échantillon, 37,2 % des foyers français détiennent des actions en direct, contre 59,5 % au Royaume-Uni.

Progression chez les jeunes

Autre facteur de contraste : l'effet génération. La classe d'âge la plus active est pour l'heure celle des 50 à 59 ans. Il reste toutefois intéressant de noter que les jeunes générations sont, en général, plus détentrices d'actions que les anciennes au même âge. En France, le taux de pénétration de la classe d'âges 50-59 ressort à 28 %, contre 23,6 % pour la classe 30-39 ans, par exemple. Enfin, le niveau de formation initiale induit un nouveau facteur de variations, même si ce dernier est estimé par l'OEE moins déterminant que les précédents.

C. FR.

les Echos